



[Gestion - finance](#) > [Finance & développement](#)

Crowdfunding, la levée de fonds en mode 2.0 !

Chef d'entreprise Magazine N°67 - 01/04/2012 - AGLAE DE CHALUS

A la création de son entreprise, le plus difficile est de trouver des financements. Banques et capital-risque investissent peu au démarrage et la love money est souvent insuffisante. Le crowdfunding et le crowdlending permettent de lever des fonds ou d'emprunter de l'argent, jusqu'à 100 000 euros, auprès de particuliers via Internet. Explications.

En 2008, le succès du chanteur Grégoire, dont le premier album est financé par une communauté d'internautes via MyMajorCompany.com, redonne espoir à tous les chanteurs en devenir. Et donne des idées à d'autres... Ce principe de financement, faisant appel aux internautes, baptisé crowdfunding (littéralement le financement par la foule), peut en effet s'adapter à d'autres secteurs.

Thierry Merquiol, qui animait alors l'incubateur d'entreprises innovantes Midi-Pyrénées, fait parti des producteurs de Grégoire. La réussite du chanteur lui inspire [Wiseed.fr](#). Il lance ce site avec Nicolas Sérès, son associé. Cette plateforme internet de crowdfunding est destinée aux start-up. « *Nous sommes partis d'un double constat: d'un côté, les entrepreneurs qui se lancent ont du mal à trouver des fonds. De l'autre, les investisseurs particuliers sont lassés d'investir en Bourse sans savoir à quoi sert véritablement leur argent.* » Les entrepreneurs à la recherche de capitaux n'ont qu'à envoyer un dossier de candidature. « *On en reçoit cinq par jour* », confie Thierry Merquiol. Après une première présélection par l'équipe de Wiseed, les dossiers retenus sont soumis au jugement de la communauté des investisseurs inscrits sur la plateforme. « *Il y a 7 200 investisseurs inscrits, dont un millier est vraiment actif.* » Comme sur Facebook, les investisseurs cliquent en bas des dossiers sur « J'aime » ou « Je n'aime pas ». Une vidéoconférence est ensuite organisée avec les entrepreneurs retenus puis une rencontre physique est planifiée. Enfin, les dossiers sont officiellement mis en ligne, et commence alors la levée de fond. « *Ces investisseurs sont des sortes de « microbusiness angels », résume Thierry Merquiol. En moyenne, ils financent à hauteur de 1 500 euros, parfois moins.* » Entre 50 et 200 personnes peuvent investir en capital dans un même projet. Une holding gère ensuite l'ensemble des actionnaires et les représente au conseil d'administration. « *C'est soit quelqu'un de chez nous, soit un parrain choisi parmi les actionnaires* », précise Thierry Merquiol. Le retour sur investissement pour ces apprentis business angels n'est pas immédiat, il faut attendre en moyenne huit ans. La mise est bien entendu non garantie. En deux ans et demi d'existence de Wiseed, une entreprise financée par ce biais a mis la clé sous la porte. Mais, depuis son lancement, le site de crowdfunding a même permis à 18 start-up de lever jusqu'à 100 000 euros. « *Nous ne dépassons jamais ce seuil. Au-delà, le cadre légal nous impose de demander une autorisation à l'Autorité des marchés financiers. Mais c'est une possibilité que l'on compte proposer aux entrepreneurs d'ici à quelques mois* », révèle Thierry Merquiol. Si votre besoin en capitaux est plus important, il conseille de faire appel à d'autres sources de financement. Notez qu'il existe d'autres plateformes de crowdfunding ([SmartAngels.fr](#), [MyMicroInvest.com](#), etc.).

Le crowdlending, cousin du crowdfunding

Si vous ne voulez pas ouvrir votre capital, vous pouvez quand même faire appel aux particuliers pour vous prêter de l'argent. C'est ce que propose Friendsclear.com. Une plateforme, lancée en 2011, qui fait l'intermédiaire entre des particuliers qui préfèrent placer leur épargne dans des projets et des entrepreneurs. *« Il s'agit souvent d'entrepreneurs individuels, d'auto-entrepreneurs ou de gérants de petites SARL qui ont besoin d'argent pour financer un investissement, détaille Jean-Christophe Capelli, fondateur de Friendsclear.com. Les entrepreneurs peuvent demander des prêts de 3 000 à 25 000 euros à rembourser en 36 mensualités maximum. Le montant moyen est de 10 000 euros. »*

Les particuliers qui souhaitent investir doivent simplement ouvrir un compte de leur côté dans la banque partenaire de Friendsclear, le Crédit Agricole, et y déposer la somme qu'ils veulent prêter. La banque s'occupe ensuite de faire le crédit. *« En moyenne, ils prêtent entre 1 000 et 5 000 euros »,* observe le fondateur de Friendsclear.com. Les dossiers de demande de prêts des entrepreneurs sont en ligne. Les investisseurs leur posent directement des questions sur leur projet via la plateforme, pour en vérifier la crédibilité et l'intérêt. 70 % des dossiers trouvent un financement. Le taux d'intérêt de l'emprunt s'élève à 8,33 % pour les entrepreneurs. Les investisseurs touchent les intérêts, moins la commission de Friendsclear, chaque année, en complément du remboursement d'un tiers de la somme investie.

D'autres initiatives de prêts entre particuliers se sont lancées ces derniers mois comme Pret-dunion.fr. *« Les particuliers qui ont de l'épargne en ont marre d'investir dans des fonds de placement obscurs, remarque Jean-Christophe Capelli. Ils veulent faire autre chose de leur argent et surtout savoir à quoi leur argent va être utilisé. »* Un investissement d'autant plus intéressant qu'il permet également de profiter - dans certains cas - des procédés de défiscalisation.